

## Compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2018

Bois affouage à Leybros : le conseil municipal donne l'autorisation à Mme le Maire de prendre une délibération avec le nom des garants pour l'attribution de 4 chênes pour un affouage à Leybros.

Vente d'un lot du lotissement « Les Tilleuls » : le conseil municipal donne son accord pour vendre un lot à Polygone au prix de 4€ TTC le m<sup>2</sup> afin de réaliser la construction de la maison de M et Mme Damien SPINOUBE. Un piquetage sera réalisé prochainement. Nous prenons une délibération pour annuler le cahier des charges du lotissement qui était en place depuis 15 ans pour le soumettre au Régime National de l'Urbanisme. Dorénavant il sera soumis au RNU comme le restant de la Commune.

Enfouissement réseau téléphonique à Saignemonteil : Nous réalisons ces travaux pour un montant de 6 230,85€HT, le Fond communautaire nous accorde une aide de 60%, il restera 3 738€ à la charge de la Commune.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, une seule régie regroupe camping et gîtes.

Le régisseur titulaire sera Sandrine TIXIER, la suppléante Séverine BESSON.

### Questions diverses :

Nous avons changé les ouvrants des fenêtres des 3 classes du groupe scolaire pour un montant de 6 235€ et nous avons obtenu une aide de 2 500€ de la Région.

Les fenêtres de l'ancienne école des logements seront remplacées, celles du rez-de-chaussée sont en cours de remplacement, nous avons été contraints de les mettre en bois ce qui entraîne un coût supplémentaire de 19 000€. Ces travaux seront réalisés en 2 tranches (devis PVC 33000€ et devis bois 52 000€). Nous avons obtenu plusieurs subventions DETR : 13 000€ ; Contrat Ruralité : 7 800€ et sollicitons une aide de 1 200€ Economie d'énergie.

Le montant des travaux de la route de Bethléem s'élève à 18 000€ et nous avons eu une subvention de la DETR de 3 000€. Suite à des infiltrations d'eau les travaux de dégradations des plafonds du foyer rural et du local de Familles rurales ont été pris en compte par l'assurance et réalisés par Eric BOS.

Des travaux ont été réalisés à la chapelle de Lachassagne (démoussage de la toiture, réfection du plafond et pose d'arrêts de neige, remplacement d'un vitrail par les entreprises Eric BOS et Alfa menuiseries et pour un montant de 4 700€.

Pour la fibre opérationnelle en 2020, 2 boîtiers vont être mis en place (l'un au fond du bourg, l'autre en haut de la rue de Berthéem )

Un courrier a été adressé à Monsieur Alain CHABRIER pour lui signaler que sa grange est en état de péril et prendre les décisions nécessaires.

Nous envisageons de faire une cartographie pour classification des chemins ruraux, cela se réalisera peut-être en plusieurs fois.

Une réunion a eu lieu le samedi 8 décembre avec le Syndicat des éleveurs de chevaux de races, la Com com et Mme Valérie CABECAS lourdes pour élaborer le budget prévisionnel nécessaire au concours le 28 septembre 2019.

Toutes les décisions ont été votées et approuvées à l'unanimité des membres présents.